

« La bonne humeur est aussi contagieuse que la rougeole » Baden - Powell

Informations aux mandataires



L'enfant affilié OCCE qui n'a pas d'assurance individuelle accident est-il couvert par le contrat MAIF MAE ?

Oui, au cours des activités coopératives, facultatives et obligatoires en dehors de l'établissement scolaire. Dans le contrat collectif, les garanties « dommages corporels » sont limitées par différents plafonds, elles s'exercent après l'intervention des services de la sécurité sociale et des complémentaires-santé.

Si ces mêmes garanties sont couvertes par une assurance scolaire individuelle, le contrat individuel viendra en complément des remboursements proposés par le contrat collectif.

Les élèves et enseignants arrivant en cours d'année à l'École sont automatiquement assurés sans qu'il soit nécessaire de faire de mise à jour du contrat.



Gème du collège «Collège public Jacques Prévert» à Châteauneuf sur Sarthe (49330)

Quelques dates pour le mois de juin—juillet

UNIVERSITÉ de
FRANCHE-COMTÉ



Université des familles du 2 au 4 juin 2021



En continuité avec l'action régionale OCCE UR Ecole/famille qui s'est déroulée le 10 octobre 2020 à Dôle, **nous vous invitons à participer à 2 jours d'Université des familles du 2 au 4 juin 2021 à Belfort.**

[Consulter le programme](#)



Le mercredi 30 juin 2021 la journée, rencontre régionale Ecole dehors à Besançon. Merci de nous contacter pour vous y participer.



Le mercredi 7 juillet de 9h00 à 11h30 à Belfort

Rencontre Collectif Ecole dehors 90 :
« Vous souhaitez démarrer l'école dehors ? ou bien approfondir ? »

Inscription par téléphone ou par mail



T. 03 84 75 87 87
E. ad70@occe.coop
Site www.occe.coop/ad70
5 rte de St Loup
70 000 VESOUL



T. 03 84 22 57 26
E. ad90@occe.coop
Site www.occe.coop/ad90
10 rue de Londres
90 000 BELFORT